



Compte rendu de Conseil de ligue tenu le samedi 15 septembre 2018 à 9 H30 Maison des Sports de Cusset. 42 av. de l'Europe. 03300 CUSSET

Présents : APPELGREN Eric - BAILLEUL Sandrine - CASTANO Jean - CHANTEREAU Claude - COMYN Jean-Christophe - COSTILHES Evelyne - DUCROZET Philippe - FEYDEL Thomas - LACROIX Jean - LE ROY Annie - MOCCI Alain - NAIL David - PERRIN Jacques - PIERRE Yves - POULAT Jean-Michel - ROURESSOL Sylvie - SAUGUES Alain - SAUVADET Jacques - SEGUIN Laurent - VERDONCK Michael

Excusés : FALZARANO Céline - FRITSCH Eric - GARAYT Dominique - HATCHADOURIAN Marc - HENRI Christine - LEGAULT Yves - LEJAY Olivier - LOUVEL Laurent - PARSUS Guillaume - PLANQUE Philippe

Assistent : CHANTEREAU Patricia - CHIORINO Laure - FERRIERE Sylvain - PERON Roger - PERRUSSEL Estelle

Jean-Christophe COMYN remercie le comité de l'Allier pour l'accueil qu'il nous a réservé ce jour ainsi que toutes les personnes présentes qui se sont mobilisées pour cette réunion. Il donne ensuite la liste des excusés. Il présente Sylvie ROURESSOL, présidente fraîchement élue du comité de Drôme-Ardèche. Il déclare ensuite le Conseil ouvert et passe à l'ordre du jour.

1. Infos du président Claude CHANTEREAU

1.1.FFTT

L'A.G. fédérale s'est bien passée alors qu'on pouvait craindre des soucis suite aux remaniements « musclés » du Conseil fédéral. Bonne nouvelle : le résultat financier est bénéficiaire de 120 000 euros, alors que celui de la saison précédente était déficitaire de 80 000. La nouvelle équipe financière est de bon niveau et on pense qu'elle tient bien les rênes. Le souci, comme d'habitude, est une trésorerie très tendue.

Coupe du Monde : le sponsor chinois annoncé s'est finalement retiré. La FFTT a toutefois pu obtenir une rallonge de subvention de 150 000. Ceci ajouté au fait que toutes les places ont été vendues aboutit à ce que les comptes de l'épreuve devraient être à l'équilibre.

Etat des licences 17-18. En ajoutant les licences événementielles, AURA figure à la 3^{ème} place des 13 ligues avec 21 536 licences. Mais cela fausse quelque peu les calculs. Au niveau des traditionnelles, avec 10 366 licenciés nous nous retrouvons 4^{ème} avec une baisse de 3,4% de nos effectifs compétiteurs (pour 1,95 sur l'ensemble de la FFTT). A noter une augmentation de 4,5% des promotionnelles qui malheureusement ne nous rapportent que très peu au niveau financier. Depuis 10 ans la FFTT enregistre une perte de 12 % (14 000 lic) en licences traditionnelles. Pour la saison passée, seules les ligues Haut-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur maintiennent leurs nombre.

1.2.Ligue.

- Nous avons appris avec stupeur la condamnation d'un entraîneur de tennis de table, pour son implication dans un trafic de drogue. Il intervenait le mercredi à l'Artemium durant deux heures pour encadrer les seniors
- Brevet Professionnel à Voiron : tout a été mis en place dans les temps. Mais le minimum requis par la structure de 8 inscrits minimum n'a pas été atteint (7 à fin août) et le CREPS a donc annulé la formation. Nous espérons parvenir à 8 candidats la saison prochaine en sachant que cela devient d'autant plus compliqué que les aides tendent à disparaître, il est difficile pour un candidat de trouver un club support dans le cadre de l'alternance.
- Développement : Claude CHANTEREAU, lors des entretiens individuels du personnel, a rencontré le responsable du développement pour quelques mises au point sur l'aménagement de son travail et sur l'utilisation du budget qui lui est alloué. Un élu (Yves PIERRE) a été missionné sur cette action afin de l'aider dans son organisation. Des objectifs ont également été fixés, avec des points-étapes lors des réunions de bureau. A noter que le bureau entendra de la même façon la directrice technique sur ses actions.
- Secrétariat : Roger PERON part en retraite en septembre 2019 et une embauche est à prévoir pour le remplacer. Une douzaine de CV ont été reçus et quelques entretiens réalisés. Le principe serait de faire un CDD au départ avec passage en CDI lors du départ de Roger. Il sera difficile de reprendre les domaines très spécifiques de la Sportive et de la CRA qui constituent la plus grosse partie de son travail, les responsables de commission devront « s'entourer » afin de pourvoir aux tâches courantes. Un déplacement du secrétariat sur Ceyrat, est prévu le 20 septembre prochain pour évoquer cet avenir.
- Unification des tarifs : depuis le 02 juin, les tarifs licences, CF et Championnats par équipes départementaux sont identiques dans tous les comités de la ligue. Sur les 10 comités, 8 l'appliquent. A noter que cette évolution, si elle est gérée avec discernement, ne change rien au niveau des coûts pour les comités et les clubs. Il s'agit de rééquilibrer certaines lignes en fonction des tarifs ayant changé.

- **Statistiques** : encore une baisse du nombre de clubs. Toutefois, il ne s'agit pas forcément de disparitions pures et simples car il y a des fusions qui vont plutôt dans le sens du renforcement des clubs. Concernant les licences, les statistiques ont été présentées au point précédent. Claude CHANTEREAU précise qu'une demande a été faite auprès de la FFTT pour que les licences événementielles soient comptabilisées au niveau des clubs (actuellement, elles ne le sont que pour les comités et ligues) car elles sont souvent issues d'actions de promotion menées par les clubs.

2. Secrétariat Général – Jean-Christophe COMYN

- 2.1.** Elections à l'A.G. : 3 candidatures au Conseil de Ligue : Philippe DUCROZET : projets clubs haut-niveau, Eric FRITSCH : CRA-Formation, Alain MOCCI : commission handi + IRD, pour 4 démissions Yolaine MOREAU – Emmanuel TAFFIN – Philippe LE HONSEC – Xavier ANTOINE-MICHARD. Il reste donc une place à pourvoir, réservée à une féminine.
Il faudra également proposer la candidature à l'élection de délégué de la ligue de Marc HATCHADOURIAN.
- 2.2.** Indépendance IRD : Jean-Christophe COMYN donne lecture du courrier de Françoise LAPICQUE, secrétaire générale FFTT, qui rappelle les modes de constitution de l'IRD. Il donne ensuite lecture de la composition actuelle de l'IRD AURA. (voir annexe 1).
Eric APPELGREN intervient pour signaler l'importance de cette instance qui met en lumière la carence de connaissance des règlements de la FFTT chez nos licenciés, et qui de ce fait est très importante pour fixer des limites.
- 2.3.** R.G.P.D. : la mise en place de cette nouvelle législation pose le problème de l'utilisation des données des licenciés : la base de données fédérale ne doit pas servir à des distributions de publicité que ce soit pour des tournois ou des professionnels. Cette base de données est propriété de la FFTT qui se réserve le droit de vendre cette base à des tiers pour une utilisation publicitaire
Sylvain FERRIERE invite les comités à faire « le ménage » dans les accès SPID donnés aux élus. Certains diffusent leurs mots de passe et **il est donc nécessaire d'être vigilants en changeant les mots de passe et en supprimant les accès devenus inutilisés.**
Il est important de publier les infos sur le site de la ligue et dans la newsletter ligue, les informations en provenance des comités pouvant tout à fait être relayées par ce biais. Concernant les conditions de désabonnement à cette newsletter, il est nécessaire de bien en préciser les conditions (une personne se désabonnant ne doit pas recevoir ce courriel si on recharge la base).
- 2.4.** Achat de matériel informatique par les clubs pour l'utilisation de GIRPE : une quarantaine de clubs ont répondu favorablement à cette action. La Région nous octroie une subvention de 2 000 euros et la ligue ajoute 4 000 sur ses fonds propres. Jean-Christophe COMYN fait la proposition suivante :
150 euros maximum par club jusqu'à ce que l'enveloppe soit consommée. Le montant sera versé au club qui fournira une facture d'achat de matériel (ordinateur + imprimante) datée de 2018.
Ces clubs ne recevront bien sûr plus de feuilles de rencontre ensuite.
Sylvain FERRIERE conseille d'orienter les clubs vers la plateforme de vente ADB Solidatech <https://www.solidatech.fr/> qui s'adresse aux associations et propose du matériel reconditionné et garanti 6 mois, à des prix très concurrentiels.
Jean-Christophe COMYN passe ensuite la parole au responsable de la commission d'arbitrage en rappelant la demande du bureau de mise en place de recyclages par internet ainsi que la convocation d'une réunion des arbitres de la ligue.

3. Commission Régionale d'Arbitrage – Laurent SEGUIN

- 3.1.** Recyclage « en ligne » : Laurent SEGUIN rappelle que ce type de recyclage n'est pas reconnu par la FFTT. Il précise que la dernière réunion de CRA a bien validé le principe en alternance avec une remise à niveau en présentiel. Les formateurs peuvent donc l'utiliser s'ils le souhaitent pour des personnes n'ayant pu se rendre à une session sur leur comité ou un comité voisin. Les formateurs intéressés doivent contacter Eric FRITSCH si un tel besoin se fait sentir afin de voir avec lui les modalités d'application.
- 3.2.** Eric APPELGREN indique que le comité Rhône-Lyon TT travaille actuellement sur une évolution des formules et modes de formation en envisageant notamment la mise en place de formations par réunions téléphoniques.
- 3.3.** Réunion des arbitres : Laurent SEGUIN observe qu'il est déjà très difficile d'avoir la totalité des responsables d'arbitrage sur une réunion dans l'année, ceci en raison des trop grandes distances ainsi que des calendriers de chacun. A l'heure actuelle aucune action de réunion des arbitres n'est prévue. Toutefois, cela peut être envisageable lors d'une grande compétition comme par exemple les finales par équipes nationales qui sont prévues à St Egrève en mai 2019. Il va réfléchir à une proposition dans ce domaine.

3.4. Indemnités d'arbitrages – frais de déplacement des arbitres : lors de la réunion de CRA du 01 septembre dernier, la question du défraiement des tarifs des arbitres sur les épreuves régionales a été débattue.

Pour ce qui est des indemnités de base (20 € pour un arbitre gradé + 8 € de repas) la Ligue AURA TT se situe tout à fait au niveau de ce qui se pratique dans les autres ligues. Par contre, pour le déplacement, à l'heure actuelle, seul le co-voiturage est pris en charge alors que ce n'est pas toujours possible pour un arbitre de faire un détour ou de s'accorder sur un horaire pour organiser un déplacement.

La CRA propose donc

- si co-voiturage, alors le déplacement est pris en charge au tarif ligue,
- si déplacement seul, alors ce tarif est divisé par 2.

De la discussion qui suit cette proposition, il ressort :

- à la base, les arbitres doivent être fournis majoritairement par le club organisateur, donc avec des frais de déplacement très réduits.

- mais les clubs ont les plus grandes difficultés à trouver des arbitres, ce qui impose de faire appel à des arbitres extérieurs avec une explosion des coûts de déplacement.

A partir de ces constats, le Conseil de Ligue propose à la CRA de travailler avec la CSR sur les objectifs suivants, pour mise en place :

- attribution d'une enveloppe financière pour l'arbitrage au club organisateur (selon le modèle du CF N2), à sa charge de trouver et d'indemniser les arbitres qu'ils soient de son club ou extérieurs. Si le nombre d'arbitres figurant au cahier des charges n'est pas atteint, l'enveloppe attribuée sera amputée au prorata.
- évaluation des besoins en arbitres « non joueur » en fonction des épreuves. Par exemple, on peut envisager de ne placer d'arbitres sur la plupart des épreuves qu'à partir d'un certain niveau du tableau.

3.5. Tenues des arbitres : Evelyne COSTILHES a fait établir des devis pour équiper les arbitres et JA de la Ligue AURA. Elle présente plusieurs modèles au Conseil de Ligue, des vestes avec ou sans manches.

Le tarif de ces équipements s'établit entre 22 et 28 euros HT pour 100 pièces, avec une sérigraphie offerte. Ces tarifs peuvent diminuer si l'on commande en plus grand nombre.

Après cette présentation, il est décidé d'un budget de 3 000 euros pour l'achat modèle de veste sans manches de couleur grise. Cette veste sera remise aux arbitres sur les compétitions régionales et ils devront la rendre à la fin. Pour les JA, ils auront la même veste assortie d'un badge exprimant leur qualité.

4. Finances – Claude CHANTEREAU – Jean CASTANO

4.1. Approbation des comptes 17/18

Claude CHANTEREAU précise que les comptes seront présentés à l'AG par Pierre KARPEL, responsable du cabinet Pyramides Conseil qui remplace KPMG.

Il passe ensuite au détail des comptes

Les « moins » :

- Baisse du nombre de licences traditionnelles = - 11 000 €
- Obligation de provisionner les départs en retraite des 4 salariés : - 36 000 € (montant qui devra être actualisé chaque année).

Les « plus » :

- Organisations (N1 – mini-int) seulement 4 500 de « bénéfice » au total pour des manifestations très lourdes.

Claude CHANTEREAU constate qu'en raison du trop petit nombre de bénévoles sur place, nous avons un très gros budget sur les déplacements/hébergements ajouté à cela la baisse sensible des aides des pouvoirs publics. Pour la saison prochaine, seules les mini-interligues sont prévues et il n'y aura de candidature à des épreuves nationales que s'il y a au préalable mise en place d'un comité d'organisation avec des bénévoles.

- Charges de personnel : non reconduction du contrat de Clémentine = 19 000
- Budget du développement non dépensé :

Le résultat final s'établit à + 4660 €.

4.2. Bilan 17/18

Claude CHANTEREAU souligne 2 points : l'achat du siège et, dans les produits constatés d'avance, la somme de 18 000 versés par la Région pour le Haut-Niveau sur une durée de 3 ans.

Jean CASTANO fait le point sur l'état de la trésorerie : celle-ci est stable et présente son habituelle courbe de maximum en décembre et minimum en été.

Ces éléments sont soumis à l'approbation du Conseil.

Le conseil approuve les comptes et le bilan 17/18 à l'unanimité.

4.3. Budget 18/19

Il a été fourni début juin et établi sur la base d'un nombre de licences et d'une activité équivalents.

Le fait de passer à 4 salariés au lieu de 7 permettait de compenser la baisse envisagée pour les subventions.

Mais les dernières informations en provenance du CNDS ont changé la donne. En effet, les services de la DRJSCS nous ont annoncé un montant total de 11 000 cette année. Alors que la saison dernière nous avions reçu 53 200... ! Situation encore aggravée par le fait que depuis cette année, les actions de formation des

comités, évaluées à 11 000 €, devaient être intégrées dans le montant reçu par la Ligue à charge pour elle d'effectuer les versements aux comités ayant mené des actions.

Claude CHANTEREAU a interpellé le président de la FFTT ainsi que les autres ligues pour apprendre qu'en moyenne les montants avaient diminué de 50% (81 % pour la Ligue AURA) et que les appels auprès des partenaires publics ont fort peu de chances d'avoir un retour positif. Il a donc envoyé un courrier à la Direction Régionale pour faire part de ses doléances, mais avec très peu d'espoirs que notre requête soit entendue.

A partir de là il a retravaillé sur le budget prévisionnel en enlevant encore 35 000 de CNDS par rapport à la mouture de juin.

En décalant l'embauche du remplaçant de Roger PERON à mars 19 et en effectuant diverses réductions budgétaires, il reste encore 10 400 euros à trouver.

Claude CHANTEREAU fait la proposition suivante : appliquer une hausse de 1 € sur les licences traditionnelles en s'engageant sur le fait que la facturation étant faite en fin de saison, si nous recevons des subventions complémentaires, elle ne sera pas appliquée et que si le complément est supérieur à 10 000 euros, alors le supplément sera reversé aux comités au titre de la formation.

Du débat qui suit cette proposition, il se dégage un consensus pour estimer qu'il n'est pas possible d'appliquer une augmentation alors que les tarifs ont été annoncés à tous les acteurs du T.T. qui ont pris les dispositions correspondantes.

A partir de là, la décision est la suivante : présenter à l'AG des clubs un budget déficitaire afin de souligner l'impasse dans laquelle nous met la décision d'attribution du CNDS.

Le Conseil de ligue décide de la présentation d'un budget déficitaire de 25 000 environ.

Claude CHANTEREAU communiquera un nouveau budget sur cette base.

La vente du minibus actuellement basé à Ceyrat pourrait aussi être envisagée, dans la mesure où il était utilisé principalement pour transporter les jeunes du pôle à Cournon, ce qui n'est plus d'actualité. Il se trouve dans nos comptes pour un montant de l'ordre de 6.000€ environ et son coût d'entretien et d'assurance est-il désormais en rapport avec l'utilité que nous en avons ?

5. Communication – David NAIL

David NAIL informe le Conseil de Ligue du fait qu'il sera désormais correspondant AURA pour Ping Pong Mag. En effet, afin de redynamiser le magazine, la FFTT met en place un espace réservé à chaque ligue dans cette publication. L'objectif est de rendre compte des actions menées sur tout le territoire, en ciblant les plus représentatives par rapport à un thème ou un cahier des charges fixé par l'équipe rédactionnelle.

David NAIL prépare un mail aux présidents de comités pour qu'ils lui fassent parvenir des informations sur des événements significatifs à mentionner sur le magazine. La prochaine échéance est fixée au 24 septembre, ce qui est peu court pour obtenir suffisamment de matière, mais pour les suivantes, les responsables départementaux seront informés des dates limites de remises.

Au niveau de Facebook, les clubs font assez bien remonter des infos locales. Les Comités n'adressent que peu de choses sur le réseau ligue car ils ont leur propre réseau. Bien entendu, ils peuvent aussi envoyer à la ligue qui publiera sur le site et relayera sur sa page Facebook.

6. Formation – Annie LE ROY

6.1. Préparation 18/19. Un courriel sera envoyé début de semaine prochaine aux présidents des comités départementaux afin de leur demander de fournir une personne référente pour tout ce qui concerne la formation. Il lui reviendra d'assurer la promotion des formations fédérales et également le recensement des besoins afin de permettre l'établissement de propositions. Annie indique qu'elle souhaite pouvoir faire une réunion de travail mi-octobre avec ces personnes.

Elle signale que les retours au niveau de la commission fédérale montrent que les formations techniques et de dirigeants sont en baisse et que les formations en arbitrage commencent également à décroître (il faut sans doute voir pour ce dernier point la mise en place des obligations d'arbitres en championnat national).

Elle informe le Conseil de la tenue possible la 2^{ème} semaine de février 2019 d'une session de « Formation de formateurs de pilotes ». Elle bénéficiera de la présence de Christian GAUBERT, DTN adjoint chargé de la formation. Le lieu n'est pas encore connu. Dès que les informations seront disponibles, elles seront communiquées à tous.

6.2. Infos sur l'emploi

La FFTT a fourni un relevé statistique qui montre que le nombre d'emplois dans le tennis de table a augmenté un peu depuis 2008. L'objectif est de passer sur des modèles de cadres TK plus orientés sur l'animation loisir.

7. Féminines – Annie LE ROY

Elle présente le nouveau bulletin d'information sur les actions en faveur des féminines. Il sera remis aux clubs en AG ce jour et aux comités qui le souhaitent pour diffusion auprès de leurs clubs.

Elle souligne la qualité et la diversité du travail mené par la commission féminine du Puy-de-Dôme qui a prévu pas moins de 12 actions en faveur des féminines cette saison.

8. Développement – Yves PIERRE

Claude CHANTEREAU rappelle le fait que le responsable du développement est Laurent LOUVEL, excusé ce jour car en arrêt de travail jusqu'au 28 septembre. C'est Yves PIERRE, élu qui assiste Laurent LOUVEL dans l'organisation du travail de développement qui assure la présentation ce jour.

Yves PIERRE indique que le plan de développement de la Ligue AURA TT 2018-2024 a été présenté aux clubs lors des A.G. des comités et a reçu un accueil intéressé.

Le lancement avorté du BP à Voiron freine la formation de cadres TK nécessaires pour aller sur des clubs qui souhaitent mettre en place des cadres en capacité de faire un accueil plus axé sur le développement et moins sur l'entraînement.

Bienvenue à Philippe DUCROZET, qui vient compléter le dispositif « par le haut » car son expérience permet de proposer aux clubs intéressés par la montée vers le haut-niveau un savoir-faire irremplaçable.

9. Commission Jeunes et Technique – Patricia CHANTEREAU

9.1. Listes Haut Niveau : Patricia CHANTEREAU indique que les listes établies par le Ministère sont sorties. Il y a 6 listes. Les critères sont de plus en plus resserrés car être sur une liste signifie la prise en charge par le Ministère d'un suivi médical. En AURA, nous n'avons personne sur la liste élite, seniors et reconversion, mais 5 sur la liste « jeunes » (ce qui donne une aide possible de la Région) et 2 sur celle « espoir ». 1 apparaît sur « partenaire d'entraînement ». elle permet au joueur concerné de bénéficier de facilités pour ses études. En échange ce joueur participe à la relance sur les stages. Les listes sont établies sur les critères DTN.

9.2. Réorganisation du pôle régional – pôles départementaux

Deux joueurs ont le « label » pôle régional : PERLI et MOURIER. PERLI est en internat à VOIRON et MOURIER vient à VOIRON deux fois par semaine. Patricia CHANTEREAU a rencontré Valérian CECE, qui dispose de qualifications éloquentes afin qu'il fasse un accompagnement de ces jeunes sur la préparation mentale. Il fera également une intervention sur la préparation mentale lors d'une réunion des entraîneurs.

Les pôles départementaux

En Isère, le pôle regroupe 10 jeunes issus de 10 clubs différents donc 2 hors comité 38. Frédéric GUERIN intervient sur plusieurs créneaux (lundi-mardi-jeudi).

Dans le Rhône, Frédéric GUERIN intervient le mercredi matin pour des entraînements individuels (DAMOUR et CONSTENSOU) et l'après-midi sur des groupes des meilleurs jeunes du comité.

Dans le Puy-de-Dôme, la mise en place démarre et la section doit accueillir le mercredi 19 enfants de 5 clubs différents et les mardis et jeudis une dizaine d'enfants d'un seul club. Patricia Chantereau alerte sur le fait que le comité s'expose à des remarques des autres clubs. David Nail précise qu'il s'agit d'une année de démarrage et que cela devrait s'améliorer. En outre le lancement a été gêné par le fait qu'elle n'a pas pu avoir de dérogation au dispositif de la carte scolaire pour que les jeunes soient scolarisés au collège de Ceyrat. La saison prochaine devrait gommer cet inconvénient. Pour autant, les meilleurs jeunes alentours sont sollicités afin d'étoffer la représentation des clubs.

A noter que la section de Cournon, qui avait des actions avec le pôle régional la saison passée n'a pas de relation actuellement avec ce qui a été mis en place par le comité.

Patricia CHANTEREAU conclut sur ce thème en indiquant que Frédéric GUERIN rendra également visite aux autres comités : visite au comité de Savoie déjà prévue, et qu'elle souhaite également établir une relation avec le comité de Loire-Haute-Loire qui présente un bon potentiel de jeunes.

9.3. Formations

Le CQP a très bien fonctionné. 13 candidats (dont 3 hors ligue)

Le BP : déjà évoqué dans les interventions précédentes. On garde espoir...

Initiateur club : il s'agit d'un nouvel échelon en amont de l'animateur fédéral. Cette formation n'est pas encore mise en place car trop récente. Par contre, il est prévu une formation « pilotes » ligue avec tous les CTD pour rôder le principe.

Animateur Fédéral : l'objectif est d'avoir suffisamment de formés qui soient actifs au sein des petits clubs.

Elle rappelle qu'une aide spécifique est prévue pour les féminines qui veulent faire des formations.

9.4. Développement

Formation baby ping (09 septembre à Bourgoin) : une déception avec 6 candidats seulement (pour 11 l'année d'avant). Elle s'est très bien passée et 2 clubs se sont positionnés pour ouvrir une section baby-ping.

L'opération raquettes se prolonge. Coût d'une raquette 3,62, répartis de la façon suivante : 1 euro ligue – 1 euro comité – 1,62 club.

Un colloque des cadres techniques est prévu lors de la coupe du monde sur le « haut niveau » auquel Patricia CHANTEREAU et Frédéric GUERIN participeront.

10. Handisport et Sport Adapté – Jean-Christophe COMYN

Jean-Christophe COMYN travaille sur la mise à jour de la carte des clubs accueillant ces publics en collaboration avec Alain MOCCI. Il remercie les comités de bien vouloir lui communiquer les informations en leur possession.

A l'heure actuelle, il apparaît que 10 % des clubs FFTT ont une section Handi ou SA.

Il rappelle que la ligue est prête à aider les clubs qui feraient la démarche d'ouvrir de nouvelles sections et soutient les organisations sportives handis et SA organisées par les clubs FFTT, par une dotation en balles ou l'aide à la recherche d'arbitres par exemple.

Il indique que la FFTT aurait prévu que la future évolution de SPID intègre une licence unique FFTT-handis-SA.

Il conclut en déplorant l'extrême difficulté qu'il rencontre pour travailler et obtenir des informations, tant de la part des acteurs FFTT que des responsables des fédérations handis et SA.

11. Commission sportive – Alain SAUGUES

La réunion de début juillet a attribué les organisations et réaliser les poules de phase 1 du championnat par équipes.

Concernant le championnat par équipes, merci à Laure et Roger qui avaient bien avancé le travail de constitution des poules. A ce jour, nous venons de faire face à deux défections et à deux repêchages. Une relance sera faite aux clubs pour qu'ils informent systématiquement le secrétariat par courriel et pas seulement le responsable par téléphone.

Concernant les épreuves :

- le Critérium fédéral est désormais « bouclé » avec la prise en charge du 4^{ème} tour de R1 ouest par le Stade Clermontois.
- Pour les autres épreuves, une réunion a eu lieu la veille au soir sur les modifications à apporter aux épreuves régionales et dont un élément (les problèmes de gestion d'arbitrage) a été abordé au point 3.3 du présent compte-rendu. L'autre point étant la désignation, les charges et prérogatives d'un responsable d'épreuve.
- La date 2019 des intercomités restera inchangée. Elle a été communiquée à tous les intéressés avec les réservations de calendriers qu'elle entraîne. Pour l'édition 2020, Patricia CHANTEREAU rencontrera son homologue de la ligue PACA et une proposition sera faite à la conférence des présidents de mars 2019. Jean-Michel POULAT intervient pour signaler que le comité de l'Isère va revoir son intention de participation aux intercomités 2019 compte tenu de la date.

12. DIVERSES

Prochaines réunions de Conseil de ligue

le 05 janvier 2019 à Ceyrat

Le 30 mars + conférence des présidents à Bron

Le 01 juin à St Etienne

Séance levée à 12 H30.

Jean-Christophe COMYN
Secrétaire Général

Claude CHANTEREAU
Président